19ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Agence Universitaire de la Francophonie

Organise à Dakar du 3 au 5 novembre 2025 sa

19e Assemblée Générale Quadriennale

Sous le Haut Patronage de Son Excellence

Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Président de la République du Sénégal

GUIDE DE PARTICIPATION DU CONGRESSITE AUFien

Modalités des inscriptions
Rôles des congressistes
Éligibilité & Modalités de candidatures
Éligibilité & Modalités de votes
Contacts

Importance de l'AG pour les membres de l'AUF

Organisée tous les quatre (4) ans, l'Assemblée générale (AG) est l'organe suprême de l'AUF.

Elle réunit tous les établissements membres de l'AUF pour définir la politique générale et les grandes orientations de l'AUF. Elle a également pour rôle d'approuver le rapport d'activité de la période écoulée, d'élire le.la Président.e de l'AUF et de renouveler la composition de son Conseil d'administration (CA).

Les membres titulaires y disposent d'une voix délibérative, et les membres associés d'une voix consultative.

L'AG est un des rares forums universitaires au monde à pouvoir réunir des représentants de plus de 1 000 établissements d'enseignement supérieur et de recherche issus de plus de 120 pays. Elle est une occasion unique de réseautage, d'échanges et de partage de bonnes pratiques.

La participation à l'Assemblée générale est réservée à la plus haute autorité (PHA) d'un établissement membre de l'AUF, membre titulaire comme associé.

Modalités des inscriptions à la 19ème AG de l'AUF

- Date : 3 - 5 novembre 2025
- Lieu : Sénégal, Dakar, Grand théâtre
- Inscription à l'AG :

1- Qui doit s'inscrire ? Les Plus Hautes Autorités (PHA) des établissements membres de l'AUF.
2- Est-ce obligatoire ? Oui, elle doit se faire en ligne sur la plateforme numérique sécurisée (AGATHE).
3- Comment obtenir le lien de l'inscription individuelle ? Les liens d'inscription sont envoyés par courriel à la PHA des membres de l'AUF au courriel communiqué à l'AUF.
4- A partir de quelle date s'inscrire ? Les inscriptions sont ouvertes du 2 septembre au 31 octobre 2025 (minuit UTC/GMT+0).
5- Peut-on participer à distance ? Possible, sur la plateforme AGATHE.
6- Existe-il un système de délégation ? Oui, en cas d'empêchement de la PHA, elle a la possibilité de déléguer formellement un des responsables de son établissement pour être sa représentante officielle.

Rôles de la PHA lors de la 19ème AG de l'AUF

Statutaire (Membre titulaire avec droit de vote) :

a) Participer aux votes (des mandats nov. 2025 – oct. 2029) : celui de la Présidence de l'AUF (suffrage universel sur toutes les régions) et ceux des sièges au Conseil d'administration des représentants de votre région ;

b) Participer à l'approbation des rapports d'activités 2021 – 2025 : Le bilan des actions AUF, la synthèse des travaux des instances et le rapport financier ;

c) Participer à la validation de la nouvelle stratégie 2025 – 2029 du premier réseau universitaire au monde dont vous faites partie ;

d) Voter les ajustements aux statuts de votre organisation, proposés par le CA de l'AUF ;

Volontaire (Tout membre de l'AUF) :

e) Intervenir dans les Panels (sur invitation) organisés en marge de l'AG dans le cadre de la Semaine Mondiale de la Francophonie Scientifique ;

f) Participer aux débats lors des plénières et des échanges entre les congressistes (www.auf.org/membres/) ;

g) Faire du réseautage exceptionnel avec plusieurs centaines de Présidents, Recteurs et Directeurs généraux d'Universités, de centres de recherche et d'associations savantes venant des 5 continents, sans oublier les Ministres et hauts responsables en charge de l'Enseignement supérieur dans l'espace Francophone mondial.

Éligibilité & Modalités de Candidatures

Élection de la Présidence et des membres du Conseil d'administration

Éligibilité

Pour être éligible, le.la candidat.e doit être une PHA d'un établissement membre de l'AUF : Recteur.rice, Président.e ou Directeur.rice d'établissement ou Professeur.e de l'enseignement supérieur ou chercheur.euse de grade équivalent, mandaté.e par la PHA, et en activité dans l'établissement membre titulaire de l'AUF à jour de cotisation[1].

Il.elle doit également être inscrit.e à l'Assemblée générale comme PHA de son établissement.

Dossier

Toutes les candidatures (Présidence et membrariat) doivent être communiquées au Secrétariat de l'Assemblée générale à l'adresse suivante : AUF-AG-candidatures@auf.org.

Le dossier de candidature doit inclure une lettre de candidature motivée, un curriculum vitae et une description de la vision de la Francophonie scientifique du.de la candidat.e.

Une même personne ne peut se présenter simultanément à la Présidence et au Conseil d'administration lors d'une même Assemblée générale.

Dates à retenir !

Dépôt. Toutes les candidatures doivent être déposées trente (30) jours avant l'ouverture de l'Assemblée générale, c'est-à-dire au **plus tard le 4 octobre 2025**.

Validation. La recevabilité de la candidature est validée par le Bureau du Conseil d'administration sortant (Le Bureau vérifie que la PHA candidate est bien inscrite à l'Assemblée générale et répond aux critères d'éligibilité). La liste des candidatures validées ainsi que les dossiers de candidatures complets seront communiqués par l'AUF aux membres titulaires de l'AUF **au plus tard le 8 octobre 2025**.

[1] Est considéré à jour de cotisation l'établissement membre qui n'a pas d'arriérés de trois (3) ans et plus, incluant l'année 2024.

Éligibilité & Modalités de Vote

Droit de Vote

Un membre titulaire, membre depuis au moins quatre (4) années (donc depuis au moins 2021) et à jour de ses cotisations dispose d'une voix.
Seule la PHA du membre titulaire peut exercer son droit de vote. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Élection de la Présidence

Le.la Président.e est élu.e au suffrage universel des membres titulaires avec droit de vote.
Chaque membre titulaire votera pour un.e candidat.e.
Le.la Président.e est élu.e à la majorité absolue des voix exprimées.

Élection des membres du Conseil d'Administration

Chaque membre titulaire avec droit de vote, par la voix de sa PHA, votera pour un.e candidat.e ou des candidat.e.s de sa région uniquement.

Les membres du Conseil d'administration sont élus à la majorité relative des voix exprimées.

Les élections des **18 sièges** se tiennent sur une base régionale, répartis selon les dix régions de l'AUF et au prorata du nombre de titulaires par région, selon la répartition suivante :

- AUF – Afrique australe et océan indien : 1
- AUF – Afrique centrale et Grands Lacs : 3
- AUF – Afrique du Nord : 2
- AUF – Afrique de l'Ouest : 3
- AUF – Amériques : 1
- AUF – Asie-Pacifique : 1
- AUF – Caraïbe : 1
- AUF – Europe centrale et orientale : 1
- AUF – Europe occidentale : 4
- AUF – Moyen-Orient : 1

Processus de vote (Présidence et membrariat)

Chaque membre titulaire avec droit de vote aura un **lien unique sécurisé** avec lequel sa PHA pourra voter. Les élections se déroulent uniquement en ligne sur la même plateforme utilisée pour l'inscription à l'AG (AGATHE).

Chaque PHA inscrite sera émargée et pourra accéder à **deux salles virtuelles de vote** : une pour la Présidence et une autre pour le ou les sièges du Conseil d'administration de la région AUF à laquelle le membre titulaire avec droit de vote appartient.

1er RÉSEAU UNIVERSITAIRE AU MONDE !
Révélateur du génie de la francophonie scientifique

Contacts

1) Pour toute question relative à la procédure statutaire de l'AG 2025 de l'AUF, veuillez contacter : direction-juridique@auf.org.

2) Pour toute autre question, veuillez contacter la Direction Régionale de l'AUF à laquelle votre établissement est rattaché. Ci-joint les courriels des Directions Régionales de l'AUF :

AG2025-DRAAOI@auf.org	Afrique australe et Océan indien (DRAAOI)
AG2025-DRACGL@auf.org	Afrique centrale et Grands Lacs (DRACGL)
AG2025-DRAN@auf.org	Afrique du Nord (DRAN)
AG2025-DRAO@auf.org	Afrique de l'Ouest (DRAO)
AG2025-DRA@auf.org	Amériques (DRA)
AG2025-DRAP@auf.org	Asie-Pacifique (DRAP)
AG2025-DRC@auf.org	Caraïbe (DRC)
AG2025-DRECO@auf.org	Europe centrale et orientale (DRECO)
AG2025-DREO@auf.org	Europe occidentale (DREO)
AG2025-DRMO@auf.org	Moyen-Orient (DRMO)